

Étude économique du Danemark, 2003

Résumé

Le Danemark a bien résisté au ralentissement de l'activité au niveau international, et le rythme de l'activité devrait s'accélérer cette année. Les fondamentaux macroéconomiques sont sains, malgré le léger décalage des conditions monétaires vis-à-vis de la zone euro qui risque d'entraîner à terme une surchauffe. Les baisses d'impôt annoncées pourraient avoir un effet de relance peu souhaitable pour l'économie si elles ne sont pas assorties de compressions appropriées des dépenses. L'un des principaux défis que Danemark devra relever dans les années à venir sera de modifier la structure des incitations pour accroître l'offre de main-d'œuvre, augmenter la capacité productive et maintenir durablement le rapport de dépendance effectif à un niveau supportable. L'objectif est de préserver la viabilité des finances publiques en dépit des pressions croissantes liées à l'évolution de la composition de la population. Les orientations actuelles impliquent des niveaux élevés d'aide publique sous diverses formes, alors que de nombreux bénéficiaires de cette aide pourraient s'appuyer davantage sur leurs propres ressources s'ils y étaient mieux incités. Des mesures spécifiques pourraient être prises pour accélérer l'entrée dans la population active, mieux rémunérer le travail et retarder l'âge de la retraite. Il conviendrait aussi d'aider les immigrants à devenir plus autonomes et d'accélérer leur intégration. En résumé, un certain nombre de mesures – dont certaines ont déjà été prises et d'autres sont recommandées dans la présente *Étude* – aideraient l'économie à se maintenir sur un sentier de croissance durable et à améliorer globalement sa performance. ■

**A plus long terme,
quels sont les enjeux
économiques
fondamentaux ?**

**Comment encourager
les gens à consacrer
davantage de temps
au travail ?**

**L'immigration
peut-elle constituer
une aide ?**

**Comment pourrait-on
mieux intégrer
les immigrants ?**

**Quelles mesures
peuvent encore renforcer
les finances publiques ?**

**Peut-on atteindre
les objectifs concernant
l'environnement
de façon plus efficace ?**

Pour plus d'informations

Cette Synthèse présente les évaluations et les recommandations de l'Étude économique du Danemark pour 2003. Le Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, composé des 30 pays membres de l'Organisation et de la Commission européenne, est responsable de ces Études. Le Département des affaires économiques prépare un projet d'étude qui est ensuite modifié sur la base des délibérations et publié sous la responsabilité du Comité.

A plus long terme, quels sont les enjeux économiques fondamentaux ?

L'économie danoise, grâce à la solidité de ses fondamentaux, a plutôt bien supporté le ralentissement international de la conjoncture. Si la reprise attendue de la demande mondiale se concrétise, le rythme de l'activité devrait s'accélérer progressivement, passant d'environ 1½ pour cent actuellement à 2½ pour cent l'année prochaine, ce qui serait suffisant pour inverser la récente remontée du chômage. Avec un excédent budgétaire de 1½ pour cent du PIB et une inflation à peine supérieure à 2 pour cent, l'économie est bien équilibrée. Mais l'écart de production, plus faible que celui de la zone euro, va sans doute se résorber plus rapidement. Les conditions monétaires pourraient donc être un peu plus souples que cela ne serait souhaitable au vu des capacités disponibles, et entraîner un risque de surchauffe. Dans ces conditions, toute relance budgétaire est à éviter, et il faudra donc assortir les baisses d'impôt prévues entre 2004 et 2007 d'un freinage de la croissance des dépenses publiques. La politique macroéconomique prudente actuellement menée doit être poursuivie. Cependant, la politique économique du Danemark met à juste titre l'accent sur des enjeux économiques à plus long terme, qui sont aussi le principal sujet de la présente *Étude*.

Le plus important de ces enjeux consiste à se préparer au vieillissement rapide de la population d'ici à 2040, date à laquelle plus d'un adulte sur quatre sera âgé de plus de 65 ans. Les gains de productivité seront sans doute encore suffisants pour permettre au revenu national par habitant de progresser, mais l'augmentation des transferts au titre des retraites et les autres dépenses publiques liées au vieillissement risquent de compromettre la viabilité des finances publiques. Il sera peut-être difficile de ralentir la progression des dépenses, compte tenu de l'attachement profond à une protection sociale très étendue. Mais il serait sans doute contre-productif d'augmenter les impôts, déjà élevés, parce que le travail présenterait alors encore moins d'intérêt par rapport au temps libre. La stratégie du gouvernement privilégie donc à juste titre la viabilité budgétaire, l'objectif étant de continuer de réduire la dette publique et d'accroître l'offre de main-d'œuvre en augmentant les taux d'activité et/ou la durée du travail afin d'élargir la base d'imposition et de diminuer les charges au titre des transferts. Si une amélioration du niveau de vie se solde en général par une préférence croissante pour le temps libre, dans le cas du Danemark, le choix

entre l'exercice d'une activité et le temps libre penche fortement en faveur de ce dernier en raison du système d'imposition et de transfert. Pour des raisons d'équité, les autorités ont hésité à recourir à des mécanismes d'incitation du marché pour favoriser une évolution plus souhaitable de l'offre de main-d'œuvre. Or, il n'est sans doute plus guère possible de prendre encore de nouvelles mesures sur le plan administratif. A moyen terme, au moins, l'adoption d'instruments reposant davantage sur les mécanismes du marché permettrait de préserver le dispositif de protection sociale. ■

Comment encourager les gens à consacrer davantage de temps au travail ?

Pour modifier les incitations de manière à encourager les gens à consacrer davantage de temps au travail au cours de leur vie, il faut agir sur plusieurs fronts. Le Plan d'action intitulé « More people at work » (davantage de personnes au travail) est un bon point de départ, mais il importe également de prendre des mesures dans plusieurs autres domaines afin de remédier aux problèmes suivants : entrée tardive sur le marché du travail ; proportion importante de personnes d'âge actif bénéficiant de garanties de revenu publiques ; faiblesse des taux d'activité des immigrants venant de pays moins développés ; retraite anticipée ; baisse de la durée moyenne du travail par personne.

Une proportion importante de jeunes Danois poursuivent des études jusqu'à près de 30 ans, mais nombre d'entre eux occupent parallèlement un emploi. Abaisser l'âge d'entrée véritable sur le marché du travail permettrait d'accroître l'offre effective de main-d'œuvre, mais serait également efficace par rapport aux coûts et améliorerait le bien-être. A cette fin, il serait possible de revoir la conception de la 10^e année d'étude facultative à la fin de l'éducation obligatoire, actuellement suivie par une majorité de jeunes, de manière à ce que cette classe contribue davantage à la remédiation du petit pourcentage d'élèves en retard, les autres passant directement dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans l'enseignement tertiaire, les étudiants ont tendance à prolonger leur cursus, qui s'achève à un âge nettement supérieur à celui que l'on observe dans bien d'autres pays. Presque tous les coûts de ces études sont à la charge des contribuables, tandis que des bourses d'étude et des prêts bonifiés sont accordés

généreusement. Cependant, étant donné que des diplômés supplémentaires procurent relativement peu d'avantages en termes de revenus après impôts, il serait probablement contre-productif d'instituer des droits d'inscription élevés, car cela pourrait dissuader les jeunes de poursuivre des études supérieures, en dépit de l'intérêt que présente, pour la collectivité, le fait de disposer d'une main-d'œuvre qualifiée. En revanche, pour encourager les étudiants à sélectionner avec soin leur filière, à mener à terme leurs études dans les meilleurs délais et à commencer rapidement à gagner leur vie, il y aurait sans doute lieu de resserrer les conditions d'attribution des bourses et des prêts. Il serait possible par exemple de raccourcir la durée pendant laquelle ils peuvent bénéficier d'une aide financière, afin que celle-ci reflète plus précisément le temps minimum nécessaire pour achever le cursus considéré, de subordonner le maintien de l'aide au passage au niveau supérieur et de privilégier les prêts par rapport aux bourses d'étude.

Les taux d'activité pourraient être accrus, même pour les personnes appartenant à des classes d'âge de forte activité. Le Plan d'action « More people in work » se traduit par une gestion plus rationnelle du chômage, mais les mesures destinées à remédier à la faiblesse relative des incitations à travailler ne visent qu'un sous-groupe de bénéficiaires de l'aide sociale. L'objectif déclaré du gouvernement, qui est de promouvoir l'autonomie, sera compromis si les avantages nets tirés de l'emploi sont insuffisants, voire négatifs. L'assurance chômage et les prestations en espèces sont élevées par comparaison avec les autres pays de l'OCDE, notamment dans le cas des bénéficiaires dont les perspectives de revenus sont relativement modestes. Le crédit d'impôt au titre des revenus du travail qui sera appliqué à compter de 2004 devrait renforcer l'incitation à entrer dans la vie active. Il serait possible de donner encore plus de force à ces incitations, sans pour autant accroître les coûts budgétaires, en durcissant les critères d'éligibilité ou en réduisant progressivement les taux des prestations. A cette fin, il conviendrait :

- de réduire la durée de la période de chômage couverte par les prestations d'assurance chômage ;
- de calculer les prestations d'assurance chômage sur la base des revenus des douze derniers mois, ce qui entraînerait une réduction progressive des prestations en cas de prolongement de la période de chômage. Les intéressés seraient plus incités à accepter un emploi même au prix d'une baisse de rémunération

et, dans une certaine mesure, les risques d'abus de la part des travailleurs saisonniers s'en trouveraient du même coup limités ;

- de subordonner à une plus longue période d'emploi le versement d'allocations de chômage à taux plein ;
- d'ajuster encore la formule utilisée pour calculer les prestations en espèces afin d'élargir l'écart entre le revenu tiré des prestations et le revenu potentiel du travail.

S'il on veut maintenir le rapport de dépendance à un niveau aussi faible que possible, il ne faut épargner aucun effort pour encourager les personnes qui peuvent travailler à le faire. Il n'en reste pas moins que l'âge effectif moyen de la retraite a baissé quelque peu au cours des deux dernières décennies, alors que l'espérance de vie a augmenté. De ce fait, la retraite représente une proportion de plus en plus importante de la durée de vie d'un adulte. Parallèlement, le programme de préretraite volontaire assure aux participants des prestations pouvant représenter de trois à quatre fois la valeur nette de leurs cotisations ; cette situation envoie un signal erroné, en rendant la retraite anticipée plus avantageuse. On pourrait accroître les incitations à travailler en prenant des mesures sur plusieurs fronts pour relever l'âge effectif de la retraite. Il s'agirait notamment :

- d'envisager de supprimer totalement le programme de préretraite volontaire, en tenant compte du fait que d'autres systèmes répondent déjà aux besoins des personnes qui ne trouvent pas de travail ou ont une capacité de travail réduite, ou, si cela se révèle impossible, de le transformer en strict régime à cotisations définies ;
- d'appliquer des mesures d'insertion à tous les travailleurs jusqu'à l'âge légal de la retraite afin de signaler clairement qu'ils doivent continuer à travailler ;
- de veiller à ce que d'autres formes de garantie de revenus, comme les pensions de préretraite (invalidité), ne soient pas utilisées pour des retraits définitifs de la population active.

Il faudrait porter à nouveau à 67 ans l'âge de la retraite, qui a été ramené à 65 ans, puis modifier ce seuil, de même que les critères d'âge applicables à tout système de préretraite, en fonction de l'augmentation de l'espérance de vie, afin d'atténuer l'impact du vieillissement sur les finances publiques et de dégager une marge de manœuvre pour réduire encore l'impôt sur le revenu afin de stimuler l'offre. ■

L'immigration peut-elle constituer une aide ?

L'arrivée d'immigrants peut également, en principe, alléger les effets du vieillissement de la population. L'expérience du Danemark en la matière depuis les années 60 est assez mitigée. Les immigrants très qualifiés venant de pays développés se sont généralement bien intégrés, travaillent pour subvenir à leurs besoins et apportent une contribution positive tout au long de leur vie aux finances publiques. Les immigrants qualifiés venant de pays moins développés ont plus de difficultés à obtenir un travail qui corresponde à leur niveau d'instruction apparent. Les immigrants peu qualifiés de ces pays s'intègrent généralement mal et sont souvent tributaires de l'aide publique, ce qui se traduit par une pression sur les finances publiques pendant toute la durée de leur vie. En outre, même si les générations suivantes semblent faire mieux que leurs parents, elles ont encore tendance à rester à la traîne par rapport aux Danois de souche. Face à ces défis, les modifications récemment apportées à la politique danoise en matière de migrations ont notamment visé à :

- réduire l'afflux d'immigrants peu qualifiés n'ayant pas les moyens de subvenir à leurs propres besoins ;
- assurer une meilleure intégration des étrangers, notamment ceux qui sont déjà au Danemark, en les aidant d'abord à devenir autonomes et, en définitive, à parvenir à une situation économique identique à celle des Danois ;
- faciliter l'entrée d'immigrants très qualifiés.

La politique d'immigration du Danemark se rapproche désormais un peu plus de l'approche relativement sélective déjà appliquée par certains pays de l'OCDE. Mais pour attirer des travailleurs étrangers très qualifiés, le gouvernement n'a guère d'autre choix que de supprimer des obstacles à l'entrée et d'aider les immigrants à mieux tirer parti des qualifications qu'ils ont acquises ailleurs. Le Danemark continuera d'avoir plus de mal que d'autres pays à attirer cette catégorie d'étrangers, à cause des obstacles linguistiques, de la compression de l'échelle des salaires et du niveau élevé des impôts. D'ailleurs, ces mêmes facteurs pourraient inciter les Danois très qualifiés à émigrer, mais il ne semble pas que ce soit véritablement le cas pour l'instant. En tout état de cause, du point de vue de la viabilité des finances publiques, c'est le solde migratoire de travailleurs très qualifiés qui est important, quelle que soit leur nationalité. ■

Comment pourrait-on mieux intégrer les immigrants ?

Le manque d'instruction et de qualifications pose un problème particulier à bien des immigrants parce que les emplois mal rémunérés et peu qualifiés, qu'ils pourraient trouver dans d'autres pays, sont relativement peu nombreux, une fois encore en raison de la compression de l'échelle des salaires et de la pression fiscale. Cette pénurie d'emplois adaptés complique d'autant l'intégration de ces immigrants. Mais il est difficile d'envisager de créer des emplois peu rémunérés alors que les allocations chômage, les prestations de sécurité sociale et les salaires minimum fixés par voie de convention collective sont élevés. L'intégration de ces groupes dans le marché du travail pourrait donc exiger à la fois des efforts plus soutenus d'amélioration des qualifications, des mesures d'insertion plus efficaces et peut-être aussi des aides financières de durée limitée, autant d'initiatives qui ont des coûts budgétaires.

L'intégration exige une amélioration du niveau d'instruction et la connaissance de la langue du pays. Or, il est difficile d'obtenir des diplômes danois sans bien connaître la langue. Une bonne pratique de la langue danoise revêt d'autant plus d'importance lorsque les emplois disponibles exigent un degré certain de communication et d'interaction. Cela étant, les immigrants ont tendance à rester groupés, ce qui réduit à la fois le besoin et les occasions d'apprendre la langue du pays d'accueil et de la pratiquer dans la vie quotidienne. De ce fait, pour accélérer l'intégration, il faudrait insister sur l'instruction et l'apprentissage de la langue, et donner aux immigrants les moyens de cet apprentissage. Des réformes récentes vont déjà dans cette direction : le programme d'adaptation pour les nouveaux arrivants et l'importance croissante accordée à l'insertion devraient être utiles, même s'il importe de suivre attentivement ces efforts afin de veiller à ce qu'ils débouchent sur des résultats optimaux. Des efforts d'insertion plus systématiques au niveau des communes et une diffusion plus large des pratiques exemplaires pourraient également contribuer à améliorer les résultats en matière d'intégration.

Il conviendrait aussi de faire des efforts spécifiques pour améliorer les chances des immigrants de seconde génération, l'objectif étant d'éviter qu'ils ne demeurent désavantagés, comme leurs parents. Les efforts déployés par les pouvoirs publics pour encourager la fréquentation de l'école maternelle en danois par les enfants d'origine étrangère sont louables, mais

il serait opportun d'agir dès lors que ces enfants prennent du retard et de prendre des mesures de rattrapage scolaire. Il est encore trop tôt pour déterminer quelle sera l'ampleur des inégalités sur le marché du travail entre les enfants issus de l'immigration et les danois de la même génération, la plupart des enfants d'immigrants étant encore jeunes. Néanmoins, on pourrait inciter les communautés ethniques à encourager plus activement leurs enfants à s'intégrer avec succès dans le système éducatif danois, en faisant davantage valoir les vertus de l'instruction et en adoptant une politique des salaires qui tienne davantage compte du capital humain. ■

Quelles mesures peuvent encore renforcer les finances publiques ?

L'offre de main-d'oeuvre, les options budgétaires à court et moyen terme et, en définitive, la viabilité des finances publiques sont étroitement liées les unes aux autres. Le Danemark se trouve dans une situation enviable, avec un excédent budgétaire structurel de près de 2 pour cent du PIB mais, s'il veut se maintenir dans cette situation, il lui faudra contenir les dépenses dans les années à venir. Or, la viabilité des finances publiques est loin d'être facile à assurer en raison des baisses d'impôt prévues entre 2004 et 2007, de l'érosion des recettes imputable au gel des impôts, et du fait que la plupart des administrés s'attendent à une amélioration de la qualité des services publics.

Les forts taux marginaux d'imposition sur les revenus du travail rendent le travail moins intéressant que le temps libre aux yeux de nombreux travailleurs. Les réductions d'impôts décidées, lorsqu'elles auront été intégralement mises en œuvre, atténueront quelque peu ce problème. Elles se traduiront par un relèvement du seuil du taux d'imposition intermédiaire et par un crédit d'impôt sur les revenus du travail applicable à tous les travailleurs. Cependant, le taux d'imposition maximum, qui est toujours de 63 pour cent, s'applique encore à environ 40 pour cent des travailleurs à plein-temps. Une forte élévation du seuil d'imposition de la tranche la plus haute, voire la suppression pure et simple de cette tranche d'imposition, pourrait à avoir des répercussions budgétaires immédiates d'environ un pour cent du PIB, mais ces coûts seraient atténués à terme, car elle inciterait plus fortement les travailleurs qualifiés à exercer une activité. En revanche, les mesures fiscales annoncées accroîtront légèrement les revenus après impôts de tous les salariés et abaisseront sensiblement les taux marginaux

d'imposition d'un tiers d'entre eux environ. Ces mesures ont des effets redistributifs différents, mais on estime qu'elles engendrent moins d'emplois supplémentaires, pour une moins-value de recettes identique, que n'en aurait permis un relèvement du seuil à partir duquel s'applique le taux maximum d'imposition.

Le gel des impôts décidé par le gouvernement a pour objectif de freiner la croissance des dépenses publiques et de réduire la pression fiscale totale. Les conditions de ce gel sont très strictes, ce qui rend l'engagement du gouvernement crédible et facile à contrôler. Mais il se traduit par un effritement des recettes au titre des impôts sur la propriété et des impôts indirects, qui sont fixés en termes nominaux, si bien que – même si la réduction des impôts indirects et, dans une moindre mesure, celle de l'impôt sur la propriété ont aussi une certaine influence indirecte sur la décision d'exercer une activité – une part croissante de la pression fiscale s'exerce sur le revenu du travail. L'adoption d'un système d'ajustement des impôts nominaux sur l'inflation associée à une réduction progressive des impôts sur le revenu aurait un impact plus profond sur l'offre de main-d'œuvre et donc sur les finances publiques. De même, de meilleurs résultats économiques pourraient être obtenus si les conditions d'application du gel des impôts étaient assouplies afin d'autoriser des mesures, sans incidence sur les recettes, qui permettraient de transférer une plus grande part de la pression fiscale des revenus du travail vers des biens immeubles comme que les biens fonciers, mais cela nuirait dans une certaine mesure à la transparence du gel des impôts.

L'objectif principal du gel des impôts est de faire en sorte que le taux moyen des impôts locaux sur le revenu n'augmente pas. Cela suppose que les autorités locales, qui sont à l'origine d'une grande partie des dépenses publiques, hiérarchisent mieux leurs dépenses. Comme ce sont les autorités locales qui fixent leurs propres impôts sur le revenu et qu'elles peuvent donc saper les objectifs du gouvernement, qui veut réduire la pression fiscale sur les revenus du travail, il est logique de limiter leur marge de manoeuvre. Jusqu'à cette année, le gouvernement ne disposait pas d'un instrument efficace, car les accords budgétaires négociés avec les associations représentant les autorités locales n'avaient aucun caractère contraignant pour les communes ou les provinces. Désormais, un mécanisme de sanctions est en place, qui incite les autorités locales à une coopération accrue, de sorte que les taux des impôts locaux devraient rester stables, comme l'implique le « gel ». Il

conviendra néanmoins de suivre la situation dans la durée, à mesure que les autorités acquièrent de l'expérience en « jouant le jeu ». En particulier, faute de la coordination nécessaire pour équilibrer les réductions et augmentations d'impôts, les disparités actuelles de taux d'imposition locaux pourraient se trouver figées. L'utilité même des pouvoirs d'imposition locaux serait alors remise en cause et il faudrait peut-être envisager un mécanisme différent, comme un système d'échange de permis d'imposition.

La consommation publique en termes réels a eu tendance à augmenter au fil des ans, et il paraît difficile de ralentir sa progression, les administrés s'attendant à une amélioration de la qualité des services. Le gel des impôts et l'excédent budgétaire retenu comme objectif devraient intensifier les pressions à la baisse sur les dépenses, mais les mesures et/ou les mécanismes permettant de déterminer où et comment ces dépenses vont être réduites n'ont toujours pas été définis. Un plus large recours à la participation financière des usagers pour couvrir une partie des coûts des services publics permettrait d'en améliorer l'efficacité et la réactivité. Il serait en outre prudent de revoir divers régimes de prestations ou d'envisager une diminution plus prononcée des dépenses, de manière à pouvoir assurer la viabilité budgétaire au cas où l'offre de main-d'œuvre ne progresserait pas comme prévu d'ici à 2010. Il faudra donc changer d'approche, le Danemark s'étant jusqu'à maintenant surtout employé, pour faire face à ses futures dépenses, à maintenir des excédents budgétaires et à réduire la dette publique, sans agir directement sur le niveau desdites dépenses. ■

Peut-on atteindre les objectifs concernant l'environnement de façon plus efficace ?

Un autre aspect du développement durable concerne l'environnement, domaine dans lequel le Danemark s'est fixé des objectifs ambitieux et où l'accent est mis de plus en plus sur l'efficacité par rapport aux coûts. Alors qu'un certain nombre de mesures de réduction des émissions de gaz à effet de serre se sont révélées relativement coûteuses, la nouvelle stratégie du gouvernement à l'égard du changement climatique privilégie l'utilisation du système d'échange de droits d'émission de l'UE pour réduire leur coût au minimum. Le programme de développement de

l'énergie éolienne n'est désormais financé qu'à hauteur du coût des externalités liées aux émissions de gaz carbonique, tel qu'il est estimé par les autorités. Enfin, toute mesure supplémentaire est exclue dans les domaines où la fiscalité est déjà élevée. Ces initiatives sont bienvenues. Toutefois, les pouvoirs publics devront évaluer avec soin le volume des droits d'émission accordés afin de veiller à ce que le Danemark respecte les conditions de l'accord de partage des charges. D'autres progrès pourraient être faits, notamment pour assurer des coûts de dépollution plus uniformes dans l'ensemble de l'économie en utilisant comme référence le prix des droits d'émission dans le système d'échange de l'UE. Il faudrait également envisager d'utiliser une part importante de la valeur de ces droits au profit de l'ensemble de la collectivité, ce qui permettrait de financer la baisse de plusieurs impôts qui sont source de distorsions.

Le développement durable exige aussi des efforts dans d'autres domaines. Il faudrait notamment :

- Réduire les concentrations d'azote dans les cours d'eau et les zones côtières en ayant recours à des instruments économiques comme une taxe sur l'utilisation commerciale d'engrais, modulée en fonction de la teneur en azote de la production. Le montant de la taxe devrait être fixé sur la base d'une analyse coûts-avantages.
- Pour mieux faire face au problème des déchets, il faut adopter un système plus rationnel et cohérent, fondé sur une évaluation rigoureuse des coûts et des avantages de différentes méthodes d'élimination des déchets. Les instruments économiques comme la taxe sur les emballages devraient être utilisés de façon réaliste en fonction des externalités environnementales correspondantes, et les incitations devraient être préférées aux réglementations. ■

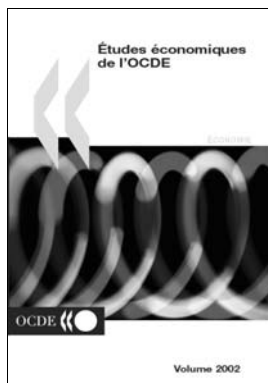
Pour plus d'informations

Pour plus d'information concernant l'*Étude économique*, veuillez contacter,

Deborah Roseveare,
(email : deborah.roseveare@oecd.org)
Tél. : (33-1) 45 24 17 54 et
Martin Jørgensen,
(email : martin.jorgensen@oecd.org).
Tél. : (33-1) 45 24 17 44

Références

- **Études économiques** : Les *Études économiques* examinent les économies des pays membres et, de temps en temps, certains pays non membres. Il y a environ 18 études réalisées chaque année. Elles sont disponibles individuellement ou par abonnement. Pour plus d'informations, veuillez consulter la section des périodiques de la librairie en ligne de l'OCDE à l'adresse Internet suivante : www.oecd.org/bookshop.



- **Pour plus d'informations** : De plus amples renseignements concernant les travaux du Département des affaires économiques de l'OCDE, y compris des informations sur d'autres publications, des données statistiques, et des documents de travail sont disponibles pour téléchargement sur le site Internet à l'adresse : www.oecd.org/eco.
- **Perspectives économiques n° 73**, juin 2003. Pour plus d'informations concernant cette publication veuillez visiter le site Internet de l'OCDE : www.oecd.org/eco/Economic_Outlook.

**Vous pouvez acheter en toute sécurité les publications
de l'OCDE par l'intermédiaire de la librairie en ligne de l'OCDE**
www.oecd.org/bookshop

Les Synthèses de l'OCDE sont préparées par la Division des relations publiques,
Direction des relations publiques et de la Communication.
Elles sont publiées sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE.

Où nous contacter ?

ALLEMAGNE

Centre de l'OCDE
de BERLIN
Albrechtstrasse 9/10
D-10117 BERLIN
Tél. : (49-30) 2888353
Fax : (49-30) 28883545
E-mail :
berlin.contact@oecd.org
Internet :
www.oecd.org/deutschland

ÉTATS-UNIS

Centre de l'OCDE
de WASHINGTON
2001 L Street N.W.,
Suite 650
WASHINGTON D.C. 20036-4922
Tél. : (1-202) 785 6323
Fax : (1-202) 785 0350
E-mail :
washington.contact@oecd.org
Internet : www.oecdwash.org
Toll free : (1-800) 456 6323

FRANCE

Siège de l'OCDE de PARIS
2, rue André-Pascal
75775 PARIS Cedex 16
Tél. : 33 (0) 1 45 24 81 81
Fax : 33 (0) 1 45 24 19 50
E-mail : sales@oecd.org
Internet : www.oecd.org

JAPON

Centre de l'OCDE de TOKYO
Nippon Press Center Bldg
2-2-1 Uchisaiwaicho,
Chiyoda-ku
TOKYO 100-0011
Tél. : (81-3) 5532 0021
Fax : (81-3) 5532 0036/0035
E-mail : center@oecdtkyoo.org
Internet : www.oecdtkyoo.org

MEXIQUE

Centre de l'OCDE
du MEXIQUE
Av. Presidente Mazaryk 526,
Colonia: Polanco,
C.P. 11560
MEXICO D.F.
Tél. : (00.52.55) 5281 3810
Fax : (00.52.55) 5280 0480
E-mail :
mexico.contact@oecd.org
Internet : www.rtn.net.mx/ocde/

Les Synthèses de l'OCDE sont disponibles sur le site Internet de l'OCDE

www.oecd.org/publications/Pol_brief/index-fr.htm